

Cette revue trimestrielle éditée par la Préfecture de l'Yonne, a été largement distribuée par la voie du Net aux divers acteurs et élus du Vézélien. Cette information est la position de l'Etat sur le suivi du projet du renouveau de Vézelay.



Date de parution

Novembre 2011
Numéro 1

Dans ce numéro :

L'installation des groupes de travail	2
Les orientations stratégiques	2
Une proposition de méthodologie	2
La communication	3
La concertation locale	3
La labellisation OGS	3
Les principales dates de l'OGS	4
Etat d'avancement des opérations en cours	4

Une étude récente a évalué les retombées économiques induites par la labellisation du Pont du Gard à 84 millions d'euros pour l'année 2009.

Un territoire en marche

Lors de sa visite à Vézelay, le 30 septembre 2010, le Président de la République a souhaité que l'Etat assure la coordination des acteurs publics et des acteurs privés dans la définition et la conduite d'un projet global de réhabilitation et de valorisation du site classé du Vézélien.

Le Préfet de l'Yonne devait inscrire le programme d'actions en faveur du renouveau du Vézélien dans une démarche de labellisation « Opération Grand site » et conformément à la charte de gestion UNESCO.

L'Opération Grand Site est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que pose la gestion d'un site classé de grande notoriété.

On dénombre 49 opérations Grand Site en cours sur le territoire national, et 8 sites labellisés dont le site de Bibracte-Mont Beuvray.

Les grands sites accueillent 33 millions de visiteurs par an et constituent des leviers importants pour le développement des économies locales.

La démarche Grand Site

La démarche Grand Site comporte différentes étapes.

- La période préalable est la période de pré-expertise et d'échanges entre la collectivité territoriale et la DREAL sur l'opportunité d'engager une Opération Grand Site.

- La phase d'étude et de concertation permet d'identi-

fier les enjeux majeurs du Grand Site auxquels le projet devra répondre.

- La phase d'élaboration du projet est complétée par des études approfondies, (plan de circulation, amélioration de l'accueil des visiteurs etc.) et permet de définir le projet global pour le Grand Site.

- Le projet global de l'Opération Grand Site doit être validé par la commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

- La phase de contractualisation organise la mise en œuvre du programme de l'Opération Grand Site par une contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales.

L'installation des groupes de travail

Un an après l'annonce par le Président de la République du lancement d'un programme de réhabilitation et de valorisation du site classé du vézelien, la réunion des groupes de travail le 30 septembre 2011 à Saint-Père complète l'organisation de la conduite de ce projet ambitieux. Le processus d'élaboration et de pilotage de l'opération Grand Site s'articule désormais sur les groupes de travail, lieux de réflexion et de concertation,

d'un comité technique qui anime la démarche partenariale, d'un comité de pilotage, instance de décisions et d'orientations de toutes les étapes de l'opération Grand Site. Les enjeux architecturaux et patrimoniaux des interventions de sauvegarde et de réhabilitation de la Basilique Saint-Marie-Madeleine, patrimoine mondial, ont conduit l'Etat à accorder à la commune de Vézelay, le bénéfice d'une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage à titre gratuit exercée par la DRAC et l'installation d'un comité scienti-

fique qui sera sollicité avant toute intervention sur la Basilique Saint-Marie-Madeleine.

Les cinq groupes de travail se sont tous réunis au cours du mois d'octobre, les réunions ont d'ores et déjà permis de constater un fort engagement des élus du vézelien dans la démarche Grand Site, d'enregistrer les premières propositions d'actions et d'enrichir l'arbre de décisions par la création d'un sixième thème transversal dans les domaines de la communication et du marketing territorial.

Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques traduiront dans le programme de l'opération Grand Site une vision commune et une ambition pour le territoire

L'étude de faisabilité réalisée par les services de l'Etat a identifié des orientations stratégiques conformes aux principaux enjeux du site classé. Ces orientations stratégiques actuellement au nombre de cinq vont articuler la cons-

titution des groupes de travail, structurer leur réflexion et faciliter l'émergence d'actions à conduire dans le programme global. Le comité technique, qui se réunira le 17 novembre 2011, validera les orientations stratégiques en prenant en compte les observations et cor-

rections formulées par les groupes de travail. Il s'agit d'une étape importante dans la démarche Grand Site qui conditionnera le cahier des charges de l'étude OGS et la participation des groupes de travail à l'élaboration du programme global de l'OGS.

Une proposition de méthodologie

Il est demandé aux groupes de travail de rendre des fiches décrivant leurs propositions d'actions. Il peut être utile de dresser préalablement un état de la connaissance sur le thème étudié par le groupe de travail, d'établir le cas échéant une biblio-

graphie, de recenser les actions d'ores et déjà menées dans la thématique et d'identifier les opérateurs présents dans le domaine du groupe de travail. Ces informations et les fiches actions doivent être adressées à la communauté de communes du

Vézelien et à la sous-préfecture d'Avallon pour y être répertoriées et ultérieurement transmises pour exploitation au bureau d'étude qui sera mandaté par la communauté de communes pour conduire l'étude OGS.

La communication

Depuis le 30 septembre 2010, les services de l'Etat ont élaboré 10 supports de communication (brochure de présentation, diaporama sur la conduite du projet, études de faisabilité, notes, rapports), organisé 6 réunions publiques, 23 réunions de travail, reçu 37 personnes en rendez-vous particuliers (élus, associations, professionnels du tourisme). Dans le même temps, l'opération

Grand Site a bénéficié de 22 articles ou reportages dans les médias, d'articles dans la revue des « amis de Vézelay » et dans le bulletin municipal de

L'opération Grand Site a bénéficié de 22 articles ou reportages dans la presse nationale et régionale

Vézelay, de publications sur le site internet des amis de Vézelay et dans le site collaboratif des services de l'Etat dans l'Yonne.

Pour autant, la demande d'informations reste forte, nombreuses sont les personnes qui se plaignent de tout ignorer des objectifs et de l'état d'avancement de l'opération Grand Site. La communication sur le projet apparaît comme une action essentielle à la conduite d'un projet de grande ampleur, à l'adhésion de la population et à la constitution d'un consensus sur le projet.

La concertation locale

Le plan de communication de l'opération Grand Site comporte de multiples actions : ouverture prochaine du site internet de la sous-préfecture d'Avallon, publication d'une lettre trimestrielle, réunions publiques, rencontres d'associations, communiqués de presse, questionnaire adressé

aux habitants du canton ...

Les groupes de travail auront un rôle important dans la conduite de la concertation locale. Il appartiendra aux groupes de travail d'identifier les professionnels ou les personnes ayant une compétence particulière, de définir leurs interventions, audition sur un

sujet spécifique ou intégration dans le groupe de travail.

Par ailleurs, tous les membres des groupes de travail disposent désormais d'une base documentaire qui doit être utilisée pour animer des réunions d'information sur le projet dans les conseils municipaux, dans des réunions de village etc...

La labellisation « Grand Site »

L'attribution de ce label, propriété de l'Etat, est définie à l'article L 341-15-1 du code de l'environnement, il garantit une gestion du site suivant les principes du développement durable et récompense la qualité des projets qui préservent les caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site et en y intégrant le développement économique local.

La labellisation suppose un site remarquable, un projet ambitieux et un organisme de gestion

Les principales dates de l'opération Grand Site

Visite du Président de la République	30 septembre 2010
Présentation de l'étude de faisabilité	21 janvier 2011
Installation du comité technique	22 avril 2011
Délibération de la ccv	06 juin 2011
Installation du comité de pilotage	10 juin 2011
Lancement des opérations 2011-2013	10 juin 2011
Demande d'autorisation au Ministre	23 septembre 2011
Installation des groupes de travail	30 septembre 2011
Installation du comité scientifique	10 novembre 2011
Commande de l'étude de conception	Fin 2011

Etat d'avancement des opérations en cours

Le comité de pilotage a validé le 10 juin 2011 une première série d'opérations qui s'exécutera sur la période 2011 à 2013 pour un montant estimé de 8 M€, cofinancée par l'Etat, l'Europe, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de l'Yonne, les communes concernées par les opérations et la Fondation du Patrimoine qui a souhaité intervenir de façon exceptionnelle dans le programme de réhabilitation des monuments emblématiques du Vézélien en mobilisant une enveloppe de 1 M€.

Cette première série d'opérations comporte un volet restauration de monuments historiques

emblématiques dont des interventions de restauration sur la Basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, des travaux archéologiques, des actions de valorisation pédagogique et notamment la construction d'un centre d'interprétation du site archéologique des Fontaines Salées à Saint-Père. A ce jour, les opérations suivantes ont débuté ou vont bientôt débuter : choix des architectes pour les interventions sur la Basilique, réhabilitation de l'auberge de jeunesse de Vézelay, sauvegarde des remparts de la maison Jules Roy, restauration des églises de Pontaubert et de Saint-Père.

Sous-Préfecture d'Avallon



Personnes à contacter:

Pôle développement du territoire

Anita GINER : 03.86.34.92.06

Dalila BUVAT: 03.86.34.92.05

